

Longueau le 27 novembre 2025

Monsieur Pascal OURDOUILLE  
Maire de Longueau

Mesdames, Messieurs,

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du jeudi 27 novembre 2025, le conseil municipal, conformément à l'article L2121-17 du CGCT, délibérera quel que soit le nombre de membres présents. Cette réunion aura lieu le :

**MERCREDI 03 DECEMBRE 2025**  
Salle Renaissance de la Mairie

ORDRE DU JOUR :

- Procès-verbal du conseil municipal du 23 octobre 2025
- Désignation du secrétaire de séance
- Communication du Maire

FINANCES :

- 1) Tarif emplacements Marché de Noël
- 2) Délibération portant sur les tarifs du cimetière communal
- 3) Subvention voyage pour l'école Paul Baroux
- 4) Mise en location d'un bien immobilier de la commune pour l'installation d'un cabinet médical
- 5) Délibération instituant une Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Élections (IFCE)

ADMINISTRATIF :

- 6) Convention Territoriale Globale (CTG) 2026-2030 entre la CAF de la Somme, Amiens Métropole et la Commune de Longueau
- 7) Convention de mise à disposition de locaux : salle de réunion du Pôle Enfance
- 8) Convention de mise à disposition des locaux CAJ/ CJEVL
- 9) Dérogation au repos dominical
- 10) Délibération portant créations de postes
- 11) Délibération portant suppression de postes
- 12) Tableau des effectifs
- 13) Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Le Maire  
Mairie de Longueau  
Pascal OURDOUILLE  
80330



AMIENS  
MÉTROPOLE